

Matinée de l'énergie – 21/10/2022

Compte-rendu de l'Atelier 3 : Mutualiser et optimiser les échanges d'énergie

L'atelier débute sur 3 interventions :

- Eric Vermeulen (cofondateur de Haulogy) : Retour d'expérience de la Communauté d'énergie renouvelable (CER) Hospigreen à Tournai
 - Autoconsommation de l'énergie produite par une éolienne, par le Centre Hospitalier Wallonie Picarde (maison de retraite, bureaux...)
 - Bilan énergétique et bilan économique
 - Importance de la mixité des profils de consommation pour correspondre au mieux aux profils de production (l'éolien offre une production plus ou moins constante, la consommation doit aussi l'être)
 - Difficulté : retard dans les arrêtés légaux permettant ces communautés d'énergie renouvelable

- Michel Croes (initiateur du projet MIRaCCLE) : Projet MIRaCCLE – CER basée sur l'échange d'électricité
 - MIRaCCLE vise l'industrie et ARTHUR vise les logements sociaux.
 - MIRaCCLE propose le regroupement d'entreprises voisines, avec une production d'énergie en courant continu et une consommation partagée de la production entre les entreprises.
 - Nécessité de garantir une production ou une stabilité de la distribution de l'énergie aux moments où les entreprises en ont le besoin (prévoir du stockage (batterie) pour « faire tampon » et garantir l'approvisionnement pendant plusieurs heures).
 - Projet ARTHUR : isolation des bâtiments de logements sociaux et installations de production d'énergie, couplées à des batteries, permettant d'envisager une autonomie des logements rénovés (PEB de type A), reliant les logements entre eux, pour mutualiser et « lisser » les consommations et les productions → échanges non taxés entre les logements reliés, même si les connexions au réseau restent en place et payants.

- Gaëtan Quinet (staff énergie et projets spéciaux – IGRETEC) : Le potentiel des CER dans nos communes
 - Zoom sur Courcelles : consommation des bâtiments communaux cumulée calculée et mise au regard de la production prévue d'une installation de 3 éoliennes, dont CENEO est actionnaire.
 - Ces 3 éoliennes pourraient couvrir les besoins de la commune.

Débat :

Comment faire pour... déployer les communautés d'énergie renouvelable sur le territoire de Charleroi Métropole ?

- S'appuyer sur les acteurs locaux
- Impliquer les écoles
- Créer une boîte à idées pour les communes
- Aide technique aux communes
- Concertation entre les communes et emplois partagés entre les petites communes
- Intervention d'un « facilitateur » qui rencontre proactivement les services
- Bien cibler les quartiers, identifier les quartiers avec de grosses écoles et des bâtiments à toiture plate
- Organisation de journées d'échanges de projets au sein de Charleroi Métropole
- Utilisation d'hydro-électricité
- Identifier les sources et les projets de production d'énergie renouvelable
- Maximiser le photovoltaïque
- Un opérateur de type Neovia pourrait lancer un marché pour une CER

Conclusion : il est important de passer par une phase d'analyse de la situation, pour bien identifier les consommateurs et les productions potentielles.

Remarques :

Il manque la dimension de la résilience : les réseaux ne sont pas prévus pour échanger l'énergie localement. Il faudrait créer des clusters, qui rendent moins dépendants des gestionnaires de réseau de distribution, pour garantir une alimentation 24h/24h. Toutefois, la création de « cluster » n'est pas bien perçue par les gestionnaires de réseau de distribution.

Il faut également tenir compte de l'évolution prévue des tarifs de l'électricité, selon 4 tranches horaires et non plus selon une optique bi-horaire. Certaines heures de consommation seront très chères et cela aura un impact social très important.

Il y a un intérêt de mener des projets pilotes sur des quartiers, et au fur et à mesure que les réseaux s'adaptent dans ce contexte, indépendamment des gestionnaires de réseau de distribution. Ces derniers finiront par s'adapter.

Ex. : pour Courcelles, dans le cadre de la construction de la nouvelle piscine, on impose de mettre des panneaux photovoltaïques. A ce stade cependant, rien ne permet d'envisager légalement la mise à disposition de cette énergie à d'autres bâtiments proches ou pour d'autres utilisateurs. Il y a un intérêt d'avoir une dérogation en tant que projet-pilote pour rendre cela possible.

Opportunité du projet THEMIS, mais qui ne concerne que le photovoltaïque.

Si demain, vous deviez mettre en place ces solutions dans votre commune, de quoi manqueriez-vous ?

- Lever les problèmes de temporalités par rapport aux accords
- Du répondant de la part d'ORES
- Financements pour mettre en œuvre les projets
- Un encadrement et des retours d'expérience de projets réalisés et réalisables
- Des compétences techniques spécifiques, de l'expertise pour l'accompagnement
- Du conseil
- Des formations sur la législation
- Mieux définir le périmètre des CER (l'arrêté d'exécution est très peu clair à ce stade)
- Mieux informer aux publics réticents, notamment en lien avec l'éolien...

Concernant l'éolien, les communes ont tendance à freiner les projets, suite aux pressions citoyennes, mais au final, cela dessert les communes par rapport à un éventuel retour financier pour ces dernières. Il faudrait mieux impliquer les citoyens pour qu'ils aient l'opportunité d'investir dans les éoliennes et donc d'en avoir un retour financier.

Il est important de venir avec des données chiffrées et de montrer le taux de couverture des énergies produites localement.

Conclusions :

Il est important de :

- Adapter la législation
- Dégager des financements (budget wallon prévu pour accompagner ce type de démarche)
- Que les gestionnaires de réseau de distribution suivent pour arriver à la création de clusters locaux
- Bien connaître le territoire, les consommateurs et producteurs (potentiels)
- D'avoir un accompagnement technique et une expertise sur le sujet
- D'échanger entre porteurs de projets et expériences pilote
- ...

N.B :

- Dans le cadre du remplacement de l'éclairage public par du LED, on constate un retour sur investissement de 4 ans.
- Demande de la commune de Sivry-Rance, qui a perdu son conseiller en énergie, de voir s'il ne serait pas possible de mutualiser du personnel entre plusieurs communes pour travailler sur la question.